

EXERCER EFFICACEMENT SON MANDAT AU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE



LES OBJECTIFS

- Maitriser les droits et obligations des membres du CSE
- Connaître les prérogatives du CSE
- Evaluer la situation économique et financière de l'entreprise sur la base des documents comptables
- Lire et interpréter le compte de résultat et le bilan
- Identifier les indicateurs clefs



LES MODALITES

- Public : les membres du CSE
- Durée : 3 jours
- Intervenants : Juriste en droit social / expert économique
- Formation : inter ou intra-entreprise (lieu et date de votre choix)
- Tarif : nous consulter (devis personnalisé)



Un renseignement ?

Contactez

le pôle Conseil &
Formation

Au 04.78.94.77.50

JOUR 1 :

Etats des lieux des instances représentatives du personnel

CSE, DS, représentant de proximité, conseil d'entreprise

Connaître le statut

- Durée de mandat
- En quoi consiste la protection des élus ?

Appréhender la composition du CSE : qui fait quoi ?

- La délégation salariale : secrétaire, trésorier, adjoints, place des suppléants et mécanisme de remplacement ; rôle de chacun
- La délégation patronale : le président ou son représentant, les assistants ; rôle de chacun
- La délégation syndicale : le représentant syndical (RS) ; rôle

Maîtriser le fonctionnement du CSE

- Commissions : obligatoires (CSSCT) et conventionnelles
- Réunions : périodicité, type, modalités d'élaboration de l'ODJ, du PV, droit de vote, enregistrement, visioconférence, obligation de discrétion
- Heures de délégation : nombre, modalités d'utilisation, paiement
- Ressources : montant, assiette de calcul, utilisation
- Obligations comptables
- Moyens : formation, intranet, affichage
- Règlement intérieur du CSE : contenu, adoption, force juridique

JOUR 2 :

Savoir porter les réclamations des salariés

- Définition d'une réclamation
- Sur quoi et comment porter une réclamation
- Initiation au droit social : la hiérarchie des normes, comment chercher l'information dans le Code du travail, la convention collective

Faire du rôle économique un contre-pouvoir

- Les informations / consultations du CSE : définition, objet, moment
- La procédure consultative (délai préfix, avis motivé) et le rôle de la BDES, support d'information
- Les modalités d'exercice du CSE (droit d'alerte, recours aux expertises, présence en CA/AG, recours contentieux)

Gérer les activités sociales et culturelles et limiter le risque Urssaf

- Définition et bénéficiaires des ASC
- Les formules de participation du CSE
- Tolérances de l'Acoss
- La responsabilité du CSE et les assurances

Connaître les prérogatives du CSE en matière de SST (à approfondir avec la formation spécifique en SSCT)

- Les missions
- Les outils (inspection, enquête, droit d'alerte)

Cas pratique, QCM

JOUR 3 :

Comprendre la construction de l'information économique

- Les différents types de comptabilité
- Planning financier : le budget
- Planning financier : les prévisions
- Cas pratique

Savoir décrypter le compte de résultat et le bilan

- Le compte de résultat (comptabilité générale)
 - o Le détail des produits et des charges
 - o Les soldes intermédiaires de gestion
 - o Les charges calculées
- Le compte de résultat (comptabilité analytique)
 - o Les marges, les ratios de performance d'exploitation
 - o Les indicateurs clés
- Le bilan
 - o La structure du bilan
 - o Cas pratique

Evaluer le niveau de trésorerie

- La capacité d'autofinancement
- Les besoins en fond de roulement
- Les flux de trésorerie
- Cas pratique

Identifier les indicateurs de suivi

- L'EBITDA
- La notion de profitabilité (RE ou EBIT)
- La notion de rentabilité
- Top 10 des indicateurs économiques